



Pas-de-Calais

Le Département

Archives

Histoires D'Elles



les Femmes & le PAS-DE-CALAIS

ina



GP archives



Histoires
D'Elles

les Femmes &
le PAS-DE-CALAIS



© Yannick Cadart

« UN ÉTEIGNOIR... DEUX ÉTEIGNOIRS... TROIS ÉTEIGNOIRS... »

Longtemps, les femmes ont traversé l'histoire comme les sœurs Davernis, ces dames aux chapeaux verts, longeaient les rues de Saint-Omer, de leur domicile à la cathédrale : en silence, ce silence qui leur était imposé, du foyer au couvent, à l'usine ou en politique. Mais, au cours du XX^e siècle, et plus encore dans son dernier tiers, elles ont conquis la parole et les droits qui leur étaient refusés ; et elles ont pu aussi déconstruire les stéréotypes qui définissaient jusque-là leur place, pour abolir toute hiérarchisation entre féminin et masculin.

La recherche historique, elle aussi, a connu un fort développement en ce sens à partir des années soixante-dix ; peu à peu, alors qu'« au théâtre de la mémoire, les femmes sont ombre légère », selon la belle expression de Michelle Perrot, leurs traces sont apparues dans toutes leurs nuances. En fait, elles existaient, mais sous la gangue d'un récit principalement masculin, qui ne s'en préoccupait guère. La présente exposition nous les fait ainsi découvrir, à l'échelle d'un département comme le nôtre : patrie d'Ide de Boulogne et de Mahaut d'Artois, d'Émilienne Moreau comme de Jeannette Prin ; lieu de nais-

sance de Louise Weiss et de Violette Leduc, de Valentine Hugo ou d'Annette Messenger ; mettant à l'honneur, dès 1787 à l'Académie d'Arras, la femme de lettres parisienne Louise de Keralio, future animatrice de la Société fraternelle de l'un et l'autre sexe, ou accueillant sur ses plages les suffragettes britanniques ; et, surtout, au-delà de ces quelques noms passés à la postérité, territoire modelé et enrichi par le travail, les souffrances et les combats des femmes – comme des hommes – qui y ont vécu.

Ces acquis sont incomplets, fragiles et sujets à régression. La parité des responsabilités et des salaires reste encore un objectif à atteindre, dans le Pas-de-Calais comme ailleurs. Les actions menées par le Département tendent à y répondre : signature en 2017 de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, lancement d'opérations de sensibilisation et de prévention, en faveur de l'égalité professionnelle ou contre les violences faites aux femmes...

Histoires d'Elles vise, elle aussi, à confronter aux faits les idées reçues, pour que jeunes – et moins jeunes – apprennent à les reconnaître pour ce qu'elles sont, et pour que le « monde 50 – 50 » prôné par l'ONU en faveur de l'égalité des sexes puisse enfin devenir une réalité.

Jean-Claude LEROY
Président du Conseil départemental
du Pas-de-Calais
Député honoraire

REMERCIEMENTS

Nous remercions pour leur soutien constant M^{mes} Valérie Cuvillier, vice-présidente en charge de la culture et des enjeux liés au patrimoine, et Laurence Louchaert, vice-présidente en charge des bâtiments et archives départementales et de l'égalité femme-homme au Conseil départemental du Pas-de-Calais, ainsi que leurs prédécesseurs au sein de la précédente assemblée, M^{mes} Nathalie Delbart et Audrey Dautriche.

Nos plus vifs remerciements vont également à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette exposition : la Bibliothèque nationale de France, Gaumont-Pathé Archives, les Archives départementales du Nord, La Coupole centre d'histoire et planétarium 3D à Helfaut, Archipop, *L'Avenir de l'Artois*, le Comité d'Histoire du Haut-Pays, *La Voix du Nord*, Julia Druelle, Guy François, Jérémy-Günther-Heinz Jähnck, Anne Legroux, Catherine et Serge Tajchner.

Pour leur contribution à la réalisation et à la présentation de l'exposition : Les directions des Affaires culturelles, du Château d'Hardelot et de l'Événementiel, de la Commande publique, de la Communication, des Services numériques, la mission Égalité femmes-hommes, et naturellement les équipes des Archives départementales du Pas-de-Calais pour leur investissement au cours de la préparation et du montage de l'exposition, dont plus particulièrement Catherine Bernard, Émilie De Fraye, Catherine Jakubowski, Alice Leblanc et Dominique Wailly.

Cette exposition est dédiée à M^{me} Danièle Seux, ancienne vice-présidente en charge des bâtiments départementaux et égalité homme-femme au Conseil départemental du Pas-de-Calais.



Femme sur une machine agricole.
Prise de vue de Charles Lecointe.
Négatif souple.
1938.
Archives départementales du Pas-de-Calais.
36 Fi 4/355.

Le Département du Pas-de-Calais et l'égalité femmes-hommes

Depuis 2017, le Département du Pas-de-Calais s'est engagé en faveur de l'égalité femmes-hommes, par la signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Pour y répondre, il a validé un plan de vingt actions sur la période 2018-2020.

Parmi ces dernières, citons, à titre d'exemples, le lancement du télétravail, le développement des bonnes pratiques dans le sport, l'augmentation constante de la programmation de femmes

artistes dans le cadre de la saison culturelle, la sensibilisation à la lutte contre les violences via les espaces Intranet et Internet de la collectivité, la signature du Plan-cadre de lutte contre les violences faites aux femmes ou la lutte contre les stéréotypes, notamment à destination des collégiennes et des collégiens.



Parole de femme.

D'après l'essai d'Annie Leclerc.

Mise en scène d'Isabelle Ehni.

Affiche d'une pièce de la compagnie L.L.L.

(Louise Labbé Lyonnaise), tournées Prothéa – spectacles Jacques Vielle.

Paris, sans date [1975-1978].

Archives départementales du Pas-de-Calais, 17 Fic 1829.

Représentation au théâtre d'Arras le mardi 14 mars 1978.

INTRODUCTION

Les « femmes, dévouées par la nature aux occupations paisibles du ménage, ne doivent jamais en être distraites. Leur principal devoir est l'éducation première des enfants [...]. La force a été donnée à l'homme pour protéger la femme et les enfants, et pour qu'il puisse supporter la fatigue des travaux extérieurs, tandis que sa femme lui préparera des jouissances et le repos » (*Le Tocsin*, Paris, Desray, octobre 1789, p. 44). Alors même qu'il vient de proclamer qu'« on a trop avili cette belle et importante moitié de la Nation, [qu'on] l'a trop asservie » et qu'il faut « [cesser] d'opprimer ce sexe que notre tyrannie, bien plus que ses vices, force à la duplicité », l'avocat arrageois Armand Guffroy, député des États d'Artois à la Cour, retire par ces mots aux femmes la possibilité d'être élues, bien qu'il vienne de leur offrir celle d'être électrices d'assemblées élémentaires, dans le cadre d'un système assez complexe de désignation des futurs administrateurs des provinces comme de la Nation.

Cette ambivalence elle-même en témoigne : les étapes qui ont marqué l'histoire de la place des femmes dans la société sont loin d'être linéaires, au sein de l'unité familiale aussi bien que dans leurs rapports avec leur corps, leur foi ou leur éducation ; et, bien sûr, au titre de leur vie professionnelle comme de leurs engagements politiques.

Histoires d'Elles se propose de retracer ces évolutions, sur le territoire de l'actuel Pas-de-Calais et par le prisme – certes, parcellaire – apporté par les archives, même si les femmes en sont plus souvent l'objet que le sujet. Sans négliger l'apport de personnalités exceptionnelles qui ont marqué notre département, ce sont bien les mutations passées des rapports entre les sexes que souhaite faire découvrir cette exposition, pour nous permettre de questionner notre quotidien, mais aussi pour nous inciter à la consolidation des acquis comme à de nouvelles remises en cause, en vue d'une véritable égalité de tous les êtres humains.

EN Famille

La « révolution sexuelle » qui a marqué le dernier quart du XX^e siècle se traduit par une transformation profonde des normes sociales et familiales et par une évolution fondamentale des droits des femmes.

Revendiquant leur autonomie et leur émancipation, elles sont parvenues à conquérir la maîtrise de leur fécondité et à obtenir un statut pleinement légitime en dehors de leur condition de fille, d'épouse ou de mère.

ENFANCE & ADOLESCENCE

Pendant leurs premières années, garçons et filles sont élevés de manière indifférenciée, même si donner naissance à un fils est mieux considéré. Quel que soit son sexe, le bébé vit dans un monde exclusivement féminin ; il porte les cheveux longs et est vêtu d'une robe jusqu'à ses six ans. Vient alors le temps où se développent les critères de distinction, notamment par les vêtements et les couleurs. Au cours du XIX^e siècle, le bleu, qui rappelle les uniformes

militaires, est attribué aux garçons, alors que le rose représente la douceur et l'innocence féminines. Cette symbolique est, sinon imaginée, du moins cultivée à partir des années 1950 par les industriels de la mode. Identifier les genres par les couleurs permet de multiplier les ventes.

Concours de bébés. XXVIII^e année 1911.

Conférence d'hygiène. Fête enfantine.

Convocation.

Arras, 19 mai 1911.

*Archives départementales
du Pas-de-Calais, M 1528.*



Mère et son bébé.

Tirage photographique moderne d'après plaque de verre.

Sans date.

Archives départementales du Pas-de-Calais,
4 Fi 2047.



MARIAGE & ÉPOUSE

Sacrement depuis le Moyen Âge, le mariage est indissoluble et assigne à la femme une fonction spécifique : la procréation.

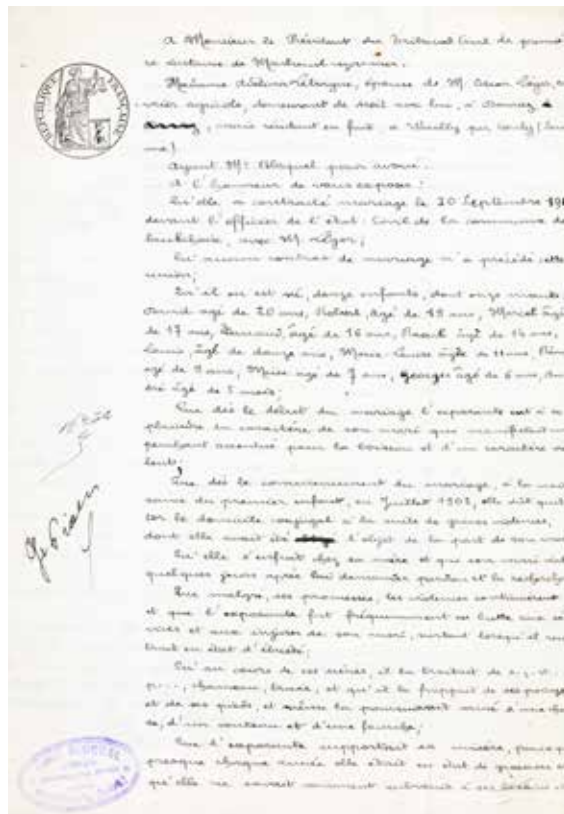
Lorsque les révolutionnaires l'instituent comme contrat civil en 1792, ils reconnaissent implicitement l'égalité des époux. Mais, en 1804, le Code civil établit une véritable soumission de la femme mariée : « le mari doit protection à la femme, la femme doit obéissance à son mari ». L'homme assure le rôle de chef de famille, tandis que l'épouse est maintenue juridiquement et économiquement dans une condition de mineure.



Mariage. Famille Baroux.
Tirage photographique moderne d'après plaque de verre.
Adinfer, sans date.

Jugement du tribunal civil de première instance de Montreuil-sur-Mer, autorisant Adéline Leborgne à former contre son mari, Oscar Léger, une demande en séparation de corps.
29 mars 1922.
Archives départementales du Pas-de-Calais,
3 U 4/415.

En 1938, le Front populaire réforme le Code civil, en abrogeant la notion de « puissance maritale » et l'incapacité civile de la femme mariée. L'égalité des droits est reconnue par la loi réformant les régimes matrimoniaux du 13 juillet 1965, et la notion d'autorité parentale conjointe remplace, le 4 juin 1970, celle de chef de famille.



Le combat des femmes pour l'émancipation est indissociable de la mise en place progressive du droit au divorce. Adopté par l'Assemblée législative le 20 septembre 1792, celui-ci est bientôt restreint, puis aboli en mai 1816. Rétabli le 27 juillet 1884, il vise à sanctionner un manquement aux obligations conjugales. Ce n'est qu'en 1975 que le divorce par consentement mutuel est à nouveau autorisé. La dépendance de l'épouse la rend vulnérable face à la brutalité de son mari. Devenue une préoccupation de l'État, la lutte contre les violences conjugales entraîne d'importantes réformes législatives et la mise en place de mesures protectrices. Le viol entre époux est reconnu depuis 1990.



Violences conjugales.
L'important c'est d'en parler.
Affiche du Secrétariat d'État chargé des droits des femmes.
Paris, ECOM, 1991.
Archives départementales du Pas-de-Calais,
3026 W 11.

Le secrétariat d'État à la Condition féminine est créé de 1974 à 1976, avant d'évoluer en ministère dès 1981. Il concrétise ainsi une promesse faite un mois auparavant par François Mitterrand lors d'un meeting organisé par le mouvement féministe *Choisir*. Sous la pression des féministes, les violences conjugales sont réprimées par la loi du 22 juillet 1992. La « qualité de conjoint ou concubin » est reconnue comme circonstance aggravante. Un homme battant sa femme est désormais passible d'une peine prononcée par le tribunal correctionnel.

« Si j'étais mon mari ! ».
Le Trait d'union de Blache-Saint-Vaast,
3^e année, n° 2, mai 1950.
Archives départementales du Pas-de-Calais, PE 90.



En voiture Simone !

Le manque de mobilité est également un frein à l'émancipation et à l'autonomie des femmes. D'abord accessible presque exclusivement aux aristocrates et aux grandes bourgeoises, le permis de conduire ne se démocratise que tardivement : en 1981, une femme sur deux ne conduit pas.

Et la détention du permis n'est pas nécessairement synonyme d'appropriation de la voiture, attribut masculin et viril par excellence.

Renée Dégardin, mécanicienne dentiste :
carte d'identité (1939).
Archives départementales
du Pas-de-Calais, 1 J 2687.



Renée Dégardin au volant d'une automobile.
Tirage photographique, sans date.
Archives départementales du Pas-de-Calais, 1 J 2687.
Son époux, Michel Chaleyssin, est directeur
des forges et ateliers de la Nave à Béthune.

ÊTRE MÈRE

La maternité constitue depuis toujours l'identité même de la femme : son destin. Longtemps subie, elle est, jusqu'aux progrès récents de la médecine, une source de souffrances et de peur. On ne se préoccupe de la douleur de l'enfantement que depuis les années 1960-1970. Les femmes sont, aux yeux de la société, des mères potentielles et les éducatrices des futurs citoyens. L'État ne cesse ainsi d'intervenir, mettant en place l'assistance médicale gratuite lors de l'accouchement (1893) ou le congé de maternité sans perte d'emploi (1909).

Au lendemain de la Grande Guerre, de nombreuses mesures entendent combattre la dépopulation, par l'incitation (création de la médaille de la famille française en 1920, généralisation des allocations familiales en 1932, journée nationale des mères en 1941) ou la répression (interdiction de la propagande anticonceptionnelle et correctionnalisation de la provocation à l'avortement en 1920...). Pourtant, l'avortement est une réalité, pratiquée en dépit des risques sanitaires ou judiciaires ; l'abandon secret de nouveau-nés (qui remplace depuis 1904 l'usage



Deux jeunes mères et leur bébé
à la maternité de Carvin.
Tirage photographique.
Vers 1965.
Archives départementales du Pas-de-Calais,
4 Fi 2511.



Minute d'instruction préfectorale aux maires, relative
aux modalités d'organisation de la « Journée des
Mères » le dimanche 31 mai 1942. Sans date.
Archives départementales du Pas-de-Calais, M 5008.

du « tour »), puis l'accouchement anonyme (1941) veulent aussi offrir une alternative à l'infanticide. Les politiques natalistes expliquent en partie le retard de la France dans la gestion du contrôle des naissances et freinent les débats sur la maîtrise de la fécondité. Ceux-ci débutent dans les années 1950, avec la création de la Maternité heureuse (1956), devenue le Planning

familial en 1960 ; et mai 1968 permet l'émergence du Mouvement de libération des femmes. Votée en 1967, la loi Neuwirth autorise la contraception, bien qu'avec des réserves ; les textes de lois présentés en 1974 et 1975 par Simone Veil, ministre de la Santé, en simplifient l'usage et instaurent l'interruption volontaire de grossesse (IVG), remboursée par la Sécurité sociale en 1982.

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 MARS 1978

choisir

La cause des femmes

13^e CIRCONSCRIPTION DU PAS-DE-CALAIS

CANDIDATE

IRENE CAPRAIS KUIK

Directrice en légistique - 38 ans

SUPPLEANTE

CHRISTIANE MARTINET

Femme au foyer

Bonjour,
Je suis l'une des 100 femmes de Choisir qui ont décidé de prendre leur parole de femmes et, si vous le voulez, de devenir vos élus.

Choisir, c'est le mouvement fondé en 1971 par Simone de Beauvoir et Gisèle HALIMI, mais c'est aussi Jean Rostand de l'Académie Française et Jacques Monod, Prix Nobel, tous deux récemment disparus.

Choisir, c'est le mouvement de femmes et d'hommes qui se bat pour le droit des femmes à choisir leurs maternités. C'est - souvenez-vous en - le Procès de Bobigny qui a permis - au moins dans son principe - le vote de l'impopulaire Loi Veil.

Depuis deux ans, Choisir s'est la lutte contre le viol, ce crime abominable contre la femme et contre l'homme.

Aujourd'hui, Choisir, c'est un programme pour les Femmes qui élève le statut de notre condition. Pour toutes les femmes, les exploitées au travail, les femmes mariées et les femmes seules, les jeunes et les moins jeunes, celles qui croient au ciel et celles qui n'y croient pas. C'est une revendication globale de justice et de dignité.

la contraception : mon choix
l'avortement : mon ultime recours
donner la vie : ma liberté

CHOISIR
LA CAUSE DES FEMMES

PRÉSENTÉ PAR
GISELE HALIMI

Choisir. La cause des femmes.
Profession de foi d'Irène Caprais Kuik, candidate aux élections législatives des 12 et 19 mars 1978, dans la 13^e circonscription du Pas-de-Calais. Archives départementales du Pas-de-Calais, 1 W 51184.

Le mouvement « Choisir » ou « Choisir la cause des femmes » est créé en 1971 sous l'impulsion de Simone de Beauvoir et Gisèle Halimi pour soutenir la lutte en faveur de la liberté de l'avortement. Il s'agit aujourd'hui d'une organisation non gouvernementale ayant le statut d'association loi de 1901, spécialisée dans les droits des femmes.

Porter le deuil

Le veuvage place les femmes dans une situation de fragilité. Beaucoup plus nombreuses que les veufs, du fait de l'écart d'âge au mariage et de la différence de longévité entre les sexes, les veuves se retrouvent dans des conditions matérielles souvent misérables, pour n'avoir pas exercé de métier rémunéré, et doivent affronter une longue solitude. Le contrôle social exercé sur elles est pesant,

en particulier pour les femmes des morts de la Grande Guerre. À partir de 1919, l'État leur reconnaît le statut de victimes de guerre et leur attribue une pension. Une loi de 1923 leur réserve des emplois, de débitantes de tabac notamment. L'image de la veuve, dépositaire de la mémoire, conforte l'idée que la femme n'existe que par ses rôles de mère ou d'épouse.



Premier pèlerinage à Notre-Dame-de-Lorette. Photographie négative sur plaque de verre. Cliché Charles Lecoq. Ablain-Saint-Nazaire, 1919. Archives départementales du Pas-de-Calais, 36 Fi 279.

UN Corps

Assujetti à l'image de « l'éternel féminin », le corps de la femme reste encore aujourd'hui l'objet d'un puissant contrôle social. La mode vestimentaire, comme les variations des normes corporelles, accompagnent les évolutions de la condition féminine et peinent à s'affranchir du regard masculin.

ÉVOLUTION & LIBÉRATION DE LA MODE FÉMININE

Le vêtement, en apparence futile, est un reflet de la place des femmes. Il cache, emprisonne ou au contraire libère et dévoile le corps. Il ne peut montrer, dans tous les cas, que ce qui est accepté par la société. La mode constitue ainsi un objet de conquête et contribue à l'émancipation des femmes, mais peut aussi les enfermer dans des images stéréotypées.



L'après-midi à la campagne.

Tirage photographique.
1895-1900.

Album de photographies ayant vraisemblablement appartenu au propriétaire de la fabrique de semoirs Jacquet-Robillard.

Archives départementales du Pas-de-Calais,
3 Fi 680.



Femme de Calais, achetant des coquillages.
Gravure coloriée, dessinée par L.-F. Labrousse.
Encyclopédie des voyages par Jacques Grasset de Saint-Sauveur, Paris, chez Deroy, 1796.
Archives départementales du Pas-de-Calais,
4 Fi 4072.



L'Artois. Légumière d'Arras. XIX^e siècle.
Planche n° 16, phototypie rehaussée au pochoir et retouchée à la main.

Les costumes régionaux de la France, illustrés par Gratianna de Gardilanne et Elizabeth Whitney Moffat, Paris, éditions du Pégase, 1929.
Archives départementales du Pas-de-Calais,
3 Fi 653.

À la Révolution, les robes aux formes simples, respectant mieux la silhouette naturelle, répondent aux exigences de liberté et d'action des femmes qui mènent les premiers combats en faveur de leurs droits. Mais leur corps est à nouveau corseté dès le début du XIX^e siècle ; placées sous la tutelle de leur mari par le Code civil, elles sont aussi condamnées à l'inactivité par des tenues inconfortables. Leur féminité et leur fonction maternelle sont mises en scène.



Château d'Olhain.
Tirage photographique moderne d'après
plaque de verre.
Vers 1920.
Archives départementales du Pas-de-Calais, 42 Fi 326.

Longtemps l'apanage des milieux bourgeois et citadins, c'est au cours du XX^e siècle que la mode connaît ses plus profonds bouleversements. Elle se démocratise et se standardise, grâce à la généralisation des grands magasins et du prêt-à-porter, ainsi qu'au développement de la presse spécialisée et de la publicité.

La « garçonne » des années 1920 symbolise le tournant féministe qui s'opère, en prolongement de la participation à l'effort de guerre. En se libérant des vêtements contraignants et en rejetant le corset, en revendiquant minceur et androgynie, les femmes souhaitent s'émanciper du carcan de la société patriarcale et aspirent à plus d'égalité entre les sexes.



Berck-Plage. Bain de soleil.
Carte postale.
[Strasbourg], Compagnie alsacienne des arts photo-
mécaniques, vers 1930-1932.
Archives départementales
du Pas-de-Calais, 5 Fi 108/321.



« À l'Hermitage ».
Illustration de René Vincent.
Le Touquet 1928.
Paris, Georges Gautron, 1928.
Archives départementales du Pas-de-Calais,
BHD 1179.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un profond besoin d'élégance et une féminité plus affirmée répondent aux privations et aux pénuries : bas nylon (inventé dans les années trente), soutien-gorge et gaine deviennent très populaires. La société de consommation des Trente Glorieuses et la révolution de l'électroménager valorisent la « femme au foyer ».

Les mouvements féministes et la conquête de nouveaux droits dans les années 1960-1970 s'accompagnent d'une révolution vestimentaire ; la mini-jupe montre le genou des filles du baby-boom qui osent dénoncer l'oppression masculine. Elles adhèrent à une mode qui illustre la liberté sexuelle et traduit leur volonté d'égalité. Le pantalon, qui efface les différences corporelles entre hommes et femmes, en est un autre symbole, comme le refus du soutien-gorge. Instrument de rébellion contre le conformisme, le vêtement doit mettre en valeur l'identité : les femmes revendiquent de pouvoir s'habiller comme elles le veulent.



Élèves d'une école technique des Houillères
de la région Nord-Pas-de-Calais.
Le Relais. Le magazine mensuel de la région minière,
n° 14, mars 1970.
Archives départementales du Pas-de-Calais,
PD 131/1.

HYGIÈNE & SANTÉ

Quelle que soit l'époque, les femmes sont invariablement définies par leur corps. Leur utérus sort du strict domaine de l'intime ; maternité et hygiène sont placées sous le contrôle de la sphère publique. Les maladies vénériennes font partie, avec la tuberculose, des grandes peurs sanitaires des XIX^e-XX^e siècles. Par la répression de la prostitution clandestine et de la traite des femmes (dans les ports comme Boulogne-sur-Mer), par l'obligation d'inscriptions sur le registre des mœurs, les « filles publiques » font l'objet d'une surveillance étroite. L'ouverture de maisons de tolérance permet de canaliser une telle pratique et de prévoir des visites sanitaires régulières : aux seize établissements existants en 1902 dans les villes portuaires

ou de casernes, s'en ajoutent après l'Armistice une vingtaine, concentrés dans le bassin minier, pour les ouvriers célibataires venus pour la reconstruction ; leur départ ou leur installation en famille entraînent la fermeture d'une dizaine de maisons entre 1930 et 1939 – avant leur interdiction définitive par la loi Marthe Richard (13 avril 1946). Celle-ci ne supprime pas pour autant la prostitution, devenue clandestine.

Les critères de la beauté féminine n'ont cessé au cours de l'histoire de se modifier. On érige en modèle un corps tantôt voluptueux, aux larges hanches et à la poitrine ample, tantôt athlétique, fin et bronzé. On passe de la sensualité de la Renaissance aux canons esthétiques irréels de la poupée Barbie, née en 1959.



« Élection des poupées boulonnaises ». *Les Echos mondains, Berck-Plage, Le Touquet, Boulogne-sur-Mer*, édition spéciale, mai 1926. Archives départementales du Pas-de-Calais, PE 47.

« Un geste féminin, bien moderne ! ». *Le Réveil illustré*, 6 septembre 1931. Archives départementales du Pas-de-Calais, PE 129.



Rapport du maire d'Avion au préfet du Pas-de-Calais, sollicitant l'ouverture d'une maison de tolérance. Avion, 10 décembre 1928. Archives départementales du Pas-de-Calais, M 5668.



Serviette hygiénique en tricot. SARL Tricotages Langelier (61, rue Henri-Martin à Boulogne-sur-Mer). Modèle déposé le 24 mars 1950 au conseil de prud'hommes de Boulogne-sur-Mer. Archives départementales du Pas-de-Calais, 3021 W 120.

Préjugés populaires et discours médical ont longtemps attribué un pouvoir néfaste aux règles, considérées comme l'expulsion de substances toxiques pouvant faire mourir les abeilles ou pourrir la viande. Pour s'en protéger, les femmes utilisent à l'époque moderne un jupon spécial ou, dans les milieux aisés, un linge de coton maintenu par des ceintures de tissus enroulés sous les jupes. Au XIX^e siècle, la machine à filer le coton permet de produire plus d'étoffes, et de les démocratiser sous forme de bandes de tissu absorbant, fixées à une ceinture par des épingles à nourrice. Les protections commencent à devenir plus pratiques avec l'apparition des serviettes jetables au lendemain du premier conflit mondial. Les tampons modernes sont conçus dans les années 1930 et se diffusent progressivement après-guerre.

La publicité exerce depuis la fin du XIX^e siècle un redoutable pouvoir sur ces représentations. L'usage du maquillage, l'épilation, les exubérances capillaires, les régimes, la cosmétique sont autant d'artifices permettant à la femme d'atteindre la beauté idéale. Parallèlement à leurs combats pour une égalité de droits, les mouvements féministes s'attachent également à défendre des critères de beauté plus naturels.

SPORT & RECORDS

L'éducation physique scolaire, promue au début de la Troisième République pour la « fortification patriotique des corps », concerne uniquement les garçons. Elle s'ouvre aux filles au tournant du XX^e siècle, mais avec des activités spécifiques (danse, saut à la corde) ou allégées (courses), privilégiant agilité et grâce aux dépens de la force – cadre pédagogique qui se perpétue au-delà de l'instauration de la mixité des écoles entre 1959 et 1963. Celle-ci gagne les cours d'EPS (éducation physique et sportive) au cours de la décennie suivante, et les différences entre les activités proposées aux garçons et aux filles tendent peu à peu à disparaître.



Match de basket-ball à l'école normale d'institutrices.
Tirage photographique. Arras, vers 1950-1960.
Archives départementales du Pas-de-Calais, 3142 W 45.

Confrérie polonaise de tir Franciszek Ratajczak de Dourges, à l'occasion de son 5^e anniversaire. Tirage photographique. 10 septembre 1933. Archives départementales du Pas-de-Calais, 12 Num 0053/003.



Il faut parallèlement attendre les années 1910 et 1920 pour que s'ouvrent aux femmes quelques clubs et qu'elles soient admises au sein des compétitions internationales. Le sport, lorsqu'il se conjugue au féminin, fait naître craintes et préjugés. Il se développe peu jusqu'en 1960 et se heurte au postulat de l'inégalité « naturelle » des capacités physiques des filles et des garçons. Pourtant, l'émancipation des femmes gagne progressivement le monde sportif ; elles s'illustrent même dans des sports traditionnellement masculins comme le football, l'haltérophilie ou la lutte (dont la première section féminine française naît à Calonne-Ricouart, en 1971).

Aujourd'hui, la pratique féminine est encore inférieure à celle des hommes : elle représente en 2018 34,7 % des licenciés du Pas-de-Calais, contre 37,8 % en France. L'encadrement des associations sportives comme la participation à la compétition restent majoritairement masculins. Renforcer la mixité constitue ainsi l'un des enjeux majeurs des politiques sportives actuelles.

« Rester dans le peloton de tête national : objectif des féminines d'Hénin-Beaumont »,
Nord matin, 15 juillet 1980.
Archives départementales du Pas-de-Calais, PG 236/353.

RESTER DANS LE PELOTON DE TÊTE NATIONAL : OBJECTIF DES FÉMININES D'HÉNIN-BEAUMONT

Pour leur troisième saison consécutive, les féminines d'Hénin-Beaumont évolueront en championnat de France la saison prochaine en compagnie de Reims, Etoungt, Nancy, Paris SG...

dans le peloton de tête national.

Preuve de leur bonne forme malgré leurs nombreux maux de la présente saison (blessures et renouvellement de l'équipe), les Héninoises ont terrassé l'USO Bruay en finale de la Coupe d'Artois (5 à 1), confirmant leur suprématie en Artois et leur volonté de rester

Voici la composition de l'équipe : Manysa Gueva, Michelle Munar, Michèle Verhaeghe, Claudine Jubert, Micheline Golawski, Marie Françoise Vermast, Sabine Lorenz, Myriam Lajlar, Sylvie Pinte, Catherine Pronier, Agnès Sobocki, Viviane Deltille, Isabelle Dubois, Chantal Soltane, (président : M. Jacques Acloque, entraîneur : M. Henri Noch).

(Photo Nord-Matin)



UNE Âme

« Le tems que vous jugez nécessaire pour remplir les devoirs personnels et propres de votre état, c'est certainement la volonté de Dieu que vous n'en donniez pas un moment à d'autres occupations ; employer non seulement à des amusemens frivoles, mais encore à des œuvres qui seroient d'ailleurs très-saintes, le tems qu'on doit à son employ, à ses affaires, au règlement de sa famille, c'est un désordre que Dieu punira ; que des femmes seront sévèrement reprises à son jugement, pour avoir par des prières trop longues ou hors de saison, chagriné un mari ou négligé leurs enfans. »

Formulaire de prières à l'usage des pensionnaires du monastère de la Paix de Jésus, en la cité d'Arras, Liège, chez Jean-François Hoyoux, 1730, p. 235. Archives départementales du Pas-de-Calais, BHA 341.

LES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES FÉMININES

Interdites d'accès à la prêtrise, les femmes apparaissent en revanche comme des composantes du sacré, par assimilation de l'engagement monastique à un mariage spirituel avec le Christ.

Des petites communautés féminines se créent aux VII^e et VIII^e siècles, autour de reliques ou d'une mémoire familiale, sous la direction de filles de nobles locaux comme Berthe de Blangy, mais ne survivent pas aux invasions normandes. Tardivement, au XI^e et surtout au XII^e siècle, sont bâtis quelques monastères bénédictins, à l'initiative d'évêques ou de grands seigneurs, comme à Étrun (vers 1088), que complètent, entre 1182 et 1228, six fondations liées à l'essor cistercien féminin des Pays-Bas.

Tous regroupent moniales et converses, qui assurent les travaux domestiques. Grâce au soutien comtal, Clarisses, Dominicaines et Chartreuses s'installent au XIV^e siècle en Artois. Surtout, se développe, à partir de 1231, une floraison de béguinages, des couvents abritant malgré l'absence de vœux des femmes pieuses en état de célibat, tandis qu'enaisent, entre 1388 et 1556, vingt-quatre communautés de religieuses soignantes, dites sœurs grises ou sœurs noires, dépendant des tiers-ordres augustin et franciscain.



Répons et hymnes notés, composés par Pasquier Cloquet, vicaire général et ministre du couvent des Trinitaires d'Orival (Brabant), pour Jeanne Gabrielle Bayart, sœur augustine à Arras puis à Armentières. 1610-1611. Archives départementales du Pas-de-Calais, 18 J 620.



Sainte Berthe, patronne de Blangy. Lithographie. Hesdin, Herbay-Deneuille, libraire-éditeur, [1860-1870]. Archives départementales du Pas-de-Calais, 4 J 482/146.

Bénédictine d'Estrun.
Gravure sur cuivre.
Planche 75 du tome VI de l'*Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires* (par le Père Hippolyte Hélyot, continuée par le Père Maximilien Bullot).
Suite de la quatrième partie.
Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, 1718.
Archives départementales du Pas-de-Calais, 4 J 483/53.



Au cours du XV^e siècle, se répand un vaste mouvement d'intériorisation de la piété et de renoncement au monde, tant au sein des Cisterciennes que des Clarisses réformées par Colette de Corbie. L'application des décisions du concile de Trente entraîne la multiplication de nouveaux couvents urbains.

Le respect de la clôture et de la communauté des biens, une pratique intensive de l'oraison animent les contemplatives, telles les Capucines pénitentes, lancées à Bourbourg (1614) par Françoise de Saint-Omer.

La scolarisation féminine connaît aussi ses premiers développements : la quasi-totalité des couvents, ainsi ceux des Ursulines, accueillent des pensionnaires. S'y ajoute le vigoureux essor des « filles dévotes » séculières, comme celles de Sainte-Agnès d'Arras (1644 par Jeanne Biscot).



Le *vray pourtrait de la vénérable Mère Sœur Françoise de Saint-Omer*, fondatrice des religieuses pénitentes capucines, qui mourut le 29 de décembre 1642.

Gravure sur cuivre de Frans van der Steen, d'après un dessin de Thomas Willeboirts Bosschaert. [1643-1672].
Archives départementales du Pas-de-Calais, 4 J 478/100.



Henri Le Sidaner.
L'Autel des orphelines.
Huile sur toile, 1893.
Collection du Département du Pas-de-Calais.

Après le succès de *La Bénédiction de la mer*, Henri Le Sidaner (1862-1939), qui vit à Étaples depuis 1885, se lance dans un sujet d'inspiration religieuse. Bien qu'il soit agnostique, l'artiste ne se montre pas indifférent aux signes de piété. Il représente ici une première communie à l'autel de l'orphelinat de Montreuil-sur-Mer, tenu par les sœurs de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou.



Procès-verbal d'élection de sœur Elisabeth-Mathieu comme supérieure des sœurs noires de Vieil-Hesdin, 2 mai 1764.
Archives départementales du Pas-de-Calais, 40 H 1.

Ce réseau serré disparaît à la Révolution, avec la suppression des vœux solennels, puis la fermeture des maisons de contemplatives et d'enseignantes ; seules subsistent les hospitalières. Les religieuses enseignantes se réinstallent dans les grandes villes dès le Consulat, puis atteignent des localités moins importantes, au point de devenir majoritaires dans l'éducation des filles. Sous le Second Empire, se mettent en place des congrégations locales de vie active, souvent mixtes (éducatives et soignantes), telles la Providence d'Arras ou les Franciscaines de Calais. Entre 1901 et 1904, l'obligation de demander une autorisation gouvernementale, puis le refus de celle-ci aux enseignantes amènent beaucoup d'entre elles à l'exil. Si les années vingt permettent certains retours, la crise des vocations, à la fin du XX^e siècle, entraîne la fusion de nombreux établissements.



Abbaye Notre-Dame de Wisques.
La chapelle de Jésus flagellé. Toile de Val Reyre.
Carte postale.
Nancy, imprimerie A. Humblot et C^o.
Vers 1930.
Archives départementales du Pas-de-Calais,
5 Fi 898/25.

Cofondatrice d'un mouvement d'art chrétien, l'Arche, Valentine Reyre (1889-1943) est l'auteur d'une huile sur toile marouflée représentant le Christ aux outrages (1923) pour l'abbaye Notre-Dame de Wisques, où sa sœur cadette Marie (1894-1982) a été religieuse.

UN RÔLE CROISSANT AU SEIN DES ÉGLISES

Pour tous les croyants, les grandes étapes de la vie – naissance, sortie de l'enfance, mariage, mort – sont marquées par des cérémonies religieuses. Souvent marginalisées au sein des institutions, les femmes ont cependant pu voir leur place évoluer. Au XIX^e siècle, face à la sécularisation de la société française, elles se trouvent ainsi investies par certains théologiens d'une mission de rénovation sociale du monde.

De fait, la religion est alors surtout l'affaire des femmes : en 1890, y compris dans les secteurs du Pas-de-Calais les plus déchristianisés, 3/5^e d'entre elles sont pratiquantes. L'élément féminin tend à dominer la mystique, avec l'extraordinaire diffusion du culte marial (fête du mois de Marie dès 1836, popularité de quatre-vingt-dix pèlerinages, locaux ou régionaux...). Son intervention dans le domaine social est favorisée au nom de la charité par les protestants comme par les catholiques, au sein de nombreuses œuvres en faveur des malades et des indigents.



Carré musulman du cimetière d'Arras.
L'Avenir de l'Artois. 31 mai 2020.
©Antoine Da Silva.

Œuvre de la Falaise. Pour notre jeunesse.
Lille, imp. Plateau, 1929.
Archives départementales du Pas-de-Calais, 41 J 1.

Fondée par la femme du pasteur de Boulogne-sur-Mer le 19 janvier 1920 et reconnue d'utilité publique le 8 juin 1930, l'œuvre accueille dès l'été 1919 une centaine de jeunes filles, recrutées dans les milieux ouvriers protestants du Nord, de l'Aisne et de la Marne. Les journées sont scandées par des promenades, des bains de mer, des cures de silence et de repos, ainsi que par le culte.

Jeune communiant.
Tirage photographique.
Paris, Studio Rodriguez.
Sans date [1950-1960 ?].
Archives départementales
du Pas-de-Calais, 44 J 24.



En pleine crise de la Séparation des Églises et de l'État, sont lancées la Ligue des femmes françaises (monarchiste) et la Ligue patriotique des Françaises (ralliée à la République), qui regroupent 50 000 adhérentes en 1911 : les femmes sont ainsi, pour l'évêque d'Arras M^{gr} Williez, des « militantes de l'avenir » pratiquant « l'apostolat des temps modernes ». Cette prise de conscience de leur rôle dans la société se poursuit dans l'entre-deux-guerres, par l'unification en 1933 des deux ligues au sein de la Ligue féminine d'action catholique (114 000 membres en 1940) et le développement des mouvements de jeunes, tels que les Féales suivantes de Notre-Dame ou la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine.

Si l'ouverture du sacerdoce aux femmes est encore aujourd'hui limitée, bien que possible dans le protestantisme et dans certains courants libéraux, en particulier du judaïsme, on observe une large féminisation des permanents laïcs, ainsi dans l'Église catholique, où ils assurent la catéchèse, préparent au baptême et au mariage, et accompagnent les familles dans le deuil.

Mariage de confession juive.
Paris, synagogue
de Chasseloup-Laubat, 1979.
Collection particulière.

Le mariage se déroule sous un dais nuptial, appelé la *houppa*, qui symbolise le futur foyer du couple. Elle est ouverte aux quatre coins, comme la tente d'Abraham, en signe d'hospitalité.



Studio Rodriguez
117 - CHAMPS-ÉLYSÉES

SORCIÈRES



La lutte contre la sorcellerie se développe à partir du XV^e siècle. Se propageant depuis l'arc alpin, la croyance en une secte démonolâtre, agglomérant en elle tout l'imaginaire lié aux hérésies, amène le tribunal de l'inquisition d'Arras à s'attaquer aux « Vaudois », accusés de se rendre par les airs dans des assemblées présidées par le diable. Les bûchers qui s'élèvent entre mai et octobre 1460 visent des marginaux, mais aussi des marchands et échevins – ce qui amène l'abandon des poursuites et une réhabilitation collective en 1491. Les femmes représentent un tiers des accusés mais deux-tiers des victimes, la plupart des prostituées, dans une offensive rigoriste contre les pratiques sexuelles illicites.



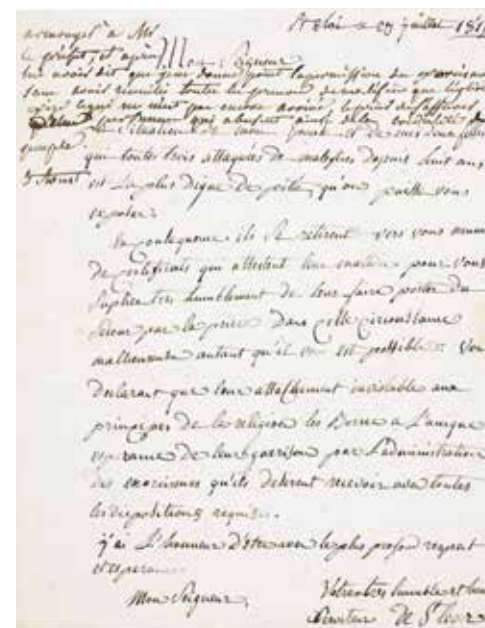
La Marie Graulette.
Dessin d'Anne Legroux pour l'association Sub Artesia à l'occasion des « Transes de Marie-Graulette » à Monchy-Breton, 2001.
Archives départementales du Pas-de-Calais, 97 J 164.

Sainte Wilgeforte.
Statue polychrome.
XIX^e siècle, église de Wissant.
© Frankipank, 2009.

Fille d'un roi de Portugal, Wilgeforte est baptisée à l'insu de ses parents païens. Pour échapper à un mariage avec le roi de Sicile, elle devient miraculeusement barbue sur ses prières, mais est crucifiée par son père. Né dit-on d'une erreur d'interprétation avec un Christ byzantin, son culte, peut-être originaire des Pays-Bas espagnols, se retrouve de Wissant à Rinxent et Camiers, d'Auchy-lès-Hesdin à Essars. On lui attribue le pouvoir de fortifier les enfants, en particulier ceux qui tardent à marcher.

Pour la population rurale, la croyance aux pouvoirs magiques permet d'expliquer les maux auxquels elle est confrontée, maladies humaines et épizooties, stérilité ou perte des récoltes. En complément des prescriptions tridentines, est lancée à partir de 1592 une vague de persécutions, qui ne diminue que dans la décennie 1621-1630. Sont suspectées des femmes âgées, veuves ou plusieurs fois remariées, pauvres voire illettrées, membres de la communauté villageoise mais que celle-ci sacrifie en victimes expiatoires par suite de rumeurs et de dénonciations.

Quelques milliers de personnes ont ainsi été condamnées dans les Pays-Bas méridionaux. Les chasses aux sorcières s'atténuent à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle. Pourtant, dans les campagnes, où le niveau d'instruction demeure faible, la superstition se mêle à la dévotion jusqu'au cours du XIX^e. Aujourd'hui, la figure de la sorcière est reprise dans la culture populaire et les contes, ainsi que par les mouvements féministes. La plus célèbre dans le Pas-de-Calais est Marie Graulette, une kidnapeuse d'enfants maléfique, vivant dans les marais...



Lettre de Prosper de Saint-Léger, cultivateur à Mont-Saint-Éloi, demandant à l'évêque d'Arras d'exorciser sa femme Véronique Fressin, et ses deux filles, Marguerite et Véronique, « attaquées de maléfices depuis huit ans » ; et renvoi par l'évêque au préfet, en le priant de s'assurer de la véracité des faits.
Mont-Saint-Éloi, 23 juillet 1819 ;
et Arras, 3 août 1819.
Archives départementales du Pas-de-Calais, M 4612.

La demande est accompagnée du témoignage d'un chirurgien de La Buisserie et de « cohabitants » : « elles sont attaquées depuis huit ans environ d'une maladie surnaturelle » qui n'a pu être soignée, « de telle manière qu'elles ne peuvent travailler à l'agriculture qui est leur état et se trouvent obligées d'implorer l'assistance de leurs voisins quand il s'agit de faire le pain ou battre le boeur et même souvent pour des ouvrages les plus légers. »

UN Esprit

« Quelle douceur pour un époux lorsqu'il revient se délasser de ses travaux dans le sein de sa famille, de trouver la compagne de sa vie entourée d'une troupe d'élèves qu'elle a portés dans son sein, qu'elle a nourris de son lait et qui lui doivent leurs talents et leurs connoissances ! »

Ferdinand Dubois de Fosseux, *De l'utilité de la langue latine pour les femmes*, discours à la séance publique de l'Académie royale des belles-lettres d'Arras, version mise au net, 1782, p. 37.
Archives départementales du Pas-de-Calais, 32 J 224.

ENSEIGNANTES

Développé à partir du XVI^e siècle pour affermir la doctrine chrétienne, le réseau scolaire féminin, longtemps clairsemé, est aux mains des congrégations : à de rares écoles de charité ou hospitalières, s'ajoutent en ville, vers 1610-1640, de nombreux couvents, lieux d'accueil de pensionnaires et parfois d'externes, puis les établissements des « filles dévotes », telles les sœurs de la Providence de Rouen, au XVIII^e siècle. Malgré les incitations épiscopales, les petites villageoises ne peuvent au mieux que fréquenter l'école unique.

Ce retard persiste sous la Monarchie censitaire, au contraire des écoles mixtes ou de garçons, mais se réduit ensuite, passant de 237 écoles de filles (dont 159 privées) en 1847 à 585 en 1876. Les congrégations, extérieures (Providence de Rouen, Sainte-Famille d'Amiens) puis diocésaines (Providence d'Arras), assurèrent l'enseignement public féminin, y compris dans les campagnes, reléguant les institutrices laïques

*École normale d'institutrices d'Arras.
Un coin de la bibliothèque.*
Carte postale.

Hénin-Liétard, cliché Horner.
Sans date [correspondance du 22 juillet 1933].
Archives départementales du Pas-de-Calais, 38 FI 1117.





ENSEIGNÉES

dans les localités pauvres. La formation de ces dernières pâtit d'importantes carences : en 1849, le conseil général du Pas-de-Calais la confie au pensionnat catholique de Dohem, fondé par Justine Fiolet.

Le cadre mis en place par les Républicains à partir de 1879 va viser à détacher l'enseignement public de l'influence de l'Église. Le conseil général finance l'ouverture en 1883 d'une école normale laïque de filles à Arras, tandis que le cours normal

de Dohem se recentre sur l'enseignement privé, diocésain ou des compagnies minières. Conçue pour 45 élèves, l'école normale accueille en 1920 200 internes, soumises à des règles de vie quasi-monacales. Elle permet l'enseignement de l'économie domestique, de la physique et des sciences naturelles, offre une vaste bibliothèque et une salle de gymnastique.



Rapport d'inspection de Berthe Jacquin, institutrice en classe enfantine à l'école des filles de Sallaumines. 5 juin 1903 Archives départementales du Pas-de-Calais, T 1369/15.



Lettre au préfet de l'inspecteur d'académie du Pas-de-Calais, lui demandant d'inciter la commune de Bouquehault à ouvrir une école publique de filles. Arras, 6 juillet 1885. Archives départementales du Pas-de-Calais, 2 O 1016.

Jusqu'à la Révolution, l'enseignement dispensé aux filles est rudimentaire : lire et écrire, catéchisme, travail de l'aiguille et du fuseau. Les pensionnaires des couvents (issues de la moyenne bourgeoisie) ou les élèves d'institutrices privées (noblesse et haute bourgeoisie) reçoivent une parure intellectuelle plus qu'une véritable formation. L'alphabétisation progresse cependant, dans les campagnes (33,1 % au XVIII^e siècle) et surtout en ville (de 40,7 % à la fin du XVII^e siècle à 55,4 % en 1780), mais beaucoup moins que pour les hommes (respectivement 53,8 % et 67,5 % en 1780).

Elle se développe au cours du XIX^e, touchant de 3/5^e (1854) à 74,9 % (1876) de la population féminine, mais dans les arrondissements ruraux (Saint-Pol et Saint-Omer) plus que dans les secteurs industrialisés (littoral puis bassin minier), et en maintenant un déséquilibre avec les hommes.

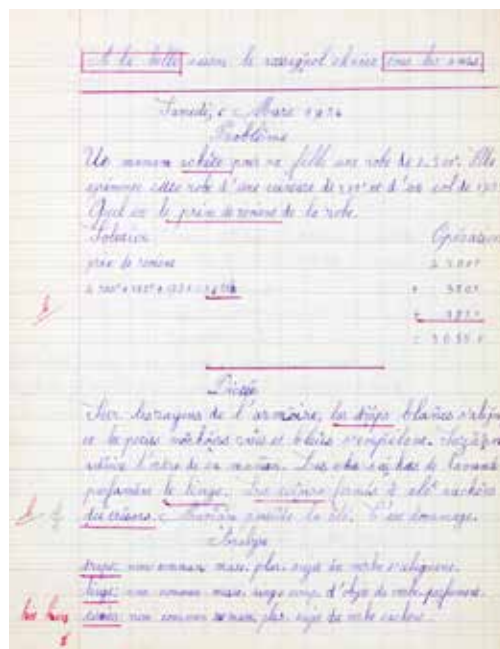
Portrait de deux fillettes en tablier. Cliché pris par un soldat du 4^e génie. Tirage photographique d'après un négatif sur plaque de verre. Environs d'Arras et de Béthune, vers 1915-1916. Archives départementales du Pas-de-Calais, 4 Fi 3047.



Les lois de Jules Ferry de 1881 et 1882, qui rendent gratuite et obligatoire l'instruction des filles et des garçons âgés de 6 à 13 ans, entraînent la croissance des taux de scolarisation (79,6 % en 1906) comme d'alphabétisation (94,5 % en 1905) et la chute de la différence entre les sexes (2,4 %).



Pensionnat des dames ursulines d'Arras.
Bulletin de notes d'Odette Buissart.
Octobre-décembre 1857.
Archives départementales du Pas-de-Calais,
BHB 909/2.



Cours élémentaire 2^e année : cahier de devoirs.
Wingles, 6 mars 1954.
Archives départementales du Pas-de-Calais,
1 J 2395.

C'est avec la loi Camille Sée du 21 décembre 1880 que naît un enseignement secondaire public féminin : dans le Pas-de-Calais, face à une trentaine de pensionnats congréganistes, souvent entre 1879 et 1882 cinq cours secondaires, qui connaissent un succès limité, voire des arrêts (définitif pour Saint-Omer), mais sont transformés en collèges au début du XX^e siècle. Moins longs que pour les garçons (cinq ans contre sept), ils se concentrent sur les humanités modernes et ne permettent pas de poursuivre dans le supérieur,

faute de baccalauréat. Ces possibilités apparaissent cependant sous la pression des parents, avant que ne devienne effective l'égalité des études en 1924.

L'accès à un enseignement primaire et secondaire identique entre garçons et filles s'accompagne de la systématisation de la mixité entre 1959 et 1975, mais n'empêche pas, encore aujourd'hui, la répartition sexuée de certaines filières.

École communale d'Aix-en-Issart.
Trage photographique moderne.
Aix-en-Issart, 1950-1970.
Archives départementales du Pas-de-Calais, 4 FI 2704.



ENSEIGNEMENTS SPÉCIALISÉS

Dans la mesure où l'instruction des filles, jusqu'au XIX^e siècle du moins, ne va pas de soi, leur accès à l'enseignement professionnel est alors impensable. Puisque les femmes exercent souvent des métiers peu qualifiés, l'apprentissage féminin reste de même longtemps sous-développé.

« Dans les écoles techniques des Houillères, les jeunes filles s'initient à leur métier de demain ». *Relais, le magazine mensuel de la région minière*. N° 16, mai 1970. Archives départementales du Pas-de-Calais, PD 131.



Lens. Intérieur de l'école de couture n° 11, Pierre Destombes. Carte postale.

Paris, ELD (Ernest-Louis-Désiré Le Deley). Début XX^e siècle (tampon de 1909). Archives départementales du Pas-de-Calais, 5 Fi 498/25.

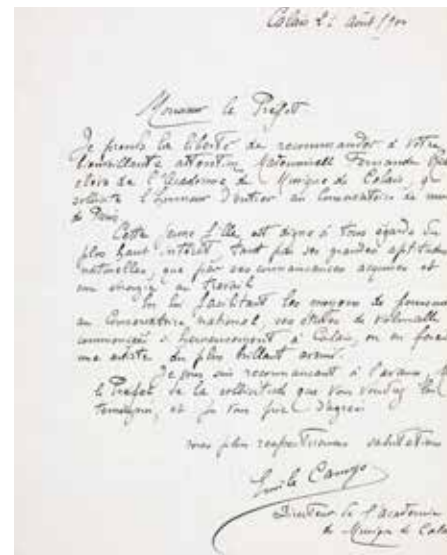
Dès le XVIII^e siècle, cependant, pour lutter contre la mortalité des femmes en couches comme des nouveau-nés, les autorités médicales et politiques tentent d'imposer une véritable formation aux sages-femmes. En 1772, une école d'accouchement ouvre ainsi à Arras, unie dix ans plus tard aux écoles de chirurgie et d'anatomie. Relancée sous le Consulat puis la Restauration, dans le cadre d'une organisation nationale de la profession, elle ferme définitivement en janvier 1883, au profit de Lille.

Né dans le dernier quart du XIX^e siècle, l'enseignement ménager se veut une forme d'éducation aux vertus de la vie domestique et de professionnalisation des tâches dévolues aux femmes : puériculture, cuisine, entretien de la maison... À partir des années 1960, il permet d'accéder à des formations diplômantes, mais aux faibles débouchés.



Jugée discriminante, cette discipline disparaît des programmes en 1984.

À la fin du XIX^e siècle, des cours complémentaires, annexés à certaines écoles élémentaires, s'efforcent de répondre à la demande liée à



Lettre de recommandation adressée au préfet par Émile Camys, directeur de l'académie de musique de Calais, en faveur de l'entrée, au conservatoire de musique de Paris, de la violoncelliste Fernande Reboul. Calais, 21 août 1900. Archives départementales du Pas-de-Calais, T 230.



Diplôme. Concours d'enseignement agricole. Filles. Lithographie. Boulogne-sur-Mer, Imprimeries réunies. [Début XX^e siècle]. Archives départementales du Pas-de-Calais, 3 Fi 602.

l'essor des professions commerciales ou administratives : celui de Boulogne-sur-Mer, devenu en 1898 école pratique de commerce et d'industrie, dispense un enseignement en comptabilité et sténodactylographie. Ce dernier se popularise dans les années 1960, avec l'explosion des emplois tertiaires et la féminisation du métier de secrétaire. La part des femmes dans les filières techniques, quant à elle, ne progresse que très timidement depuis les années 1970. Le poids des stéréotypes explique en partie le moindre intérêt des filles pour ces filières.

Certificat d'aptitude à la profession d'accoucheuse, délivré à Marie-Catherine-Geneviève Guenet, de Vieille-Eglise, par le professeur à l'école d'accouchement d'Arras Jean-Pierre Nonot. 19 brumaire an II ou 9 novembre 1793. Archives départementales du Pas-de-Calais, M 1531.



Travailleuses

Longtemps assujetties à l'entretien du foyer, les femmes travaillent en parallèle depuis toujours – et la problématique de la « double journée » apparaît dans leurs revendications dès les années 1940. Mais il s'agit souvent, dans les mines comme en ville, d'une situation d'attente, avant le mariage ; elles remplacent au mieux un père, un mari ou un fils, ou assurent au pire un complément de rémunération dans un emploi sans responsabilités, lorsque le salaire du « chef de famille » est insuffisant pour subvenir aux besoins.

La place des femmes est essentielle dans le monde rural, a fortiori dans un Pas-de-Calais devenu à la fin du XIX^e siècle l'un des premiers départements agricoles de France : 73 % d'entre elles participent à la production familiale, au moins pour les fenaisons et les moissons, et se louent à la journée le reste du temps. Lorsque les hommes sont en mer, les matelotes, de leur côté, exploitent le rivage par la pêche à pied. Toutes complètent leurs revenus

avec des travaux à domicile, puis à l'atelier ou dans une fabrique. Sur le littoral, elles réparent les filets, emballent, salent ou fument le poisson ; en Artois, elles préparent et filent la laine pour la draperie au Moyen Âge, se consacrent ensuite à la dentelle, comme 62 % de la population féminine active d'Arras en 1815.

L'effondrement de ce secteur, trente ans plus tard, entraîne dans la misère un grand nombre d'entre elles.

Les plus pauvres assurent des tâches domestiques ponctuelles chez des particuliers, repassage ou lessive ; pour les jeunes, la domesticité constitue une alternative, mais



Le Portel. Une jeune moulière.
Carte postale.
L.D. B. éditeur.
Début XX^e siècle [tampon du 24 août 1907].
Archives départementales du Pas-de-Calais,
5 Fi 667/114.



Femmes aux champs.
Cliché Charles Lecointe.
Achicourt, [1937-1941].
Photographie négative sur plaque de verre
Archives départementales du Pas-de-Calais,
36 Fi 004/316.



Environs du Portel. Les laveuses de Ningle.
Carte postale.
L.D., B. éditeur.
Début XX^e siècle [tampon du 18 juillet 1907].
Archives départementales du Pas-de-Calais,
5 Fi 667/109.

Procès-verbal d'enquête de l'inspecteur du travail sur un accident survenu à une jeune fille de 17 ans dans la filature de jute d'Hector Destraux. Arques, 13 avril 1880. Archives départementales du Pas-de-Calais, M 1387.



Monument à M^{me} De Clercq, ou de la découverte du charbon à Oignies. Photographie. Oignies, 2013. ©Jérémy-Günther-Heinz Jähnck

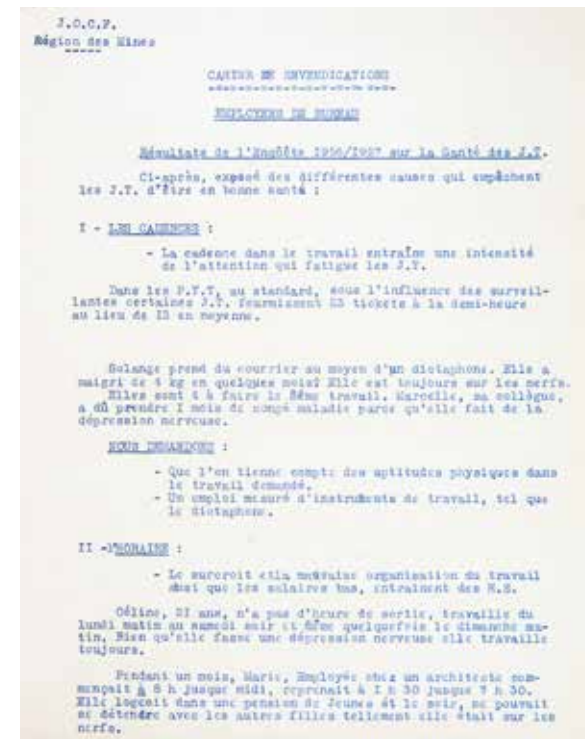
Descendante de négociants tournaisiens et veuve du banquier Louis François-Xavier De Clercq (1774-1838), Henriette Crombez (1812-1878) préfère son château d'Oignies à son hôtel particulier parisien ; le forage d'un puits artésien dans son parc, en juin 1842, permet la découverte fortuite d'un gisement de charbon. Elle obtient de l'État en 1852 une concession, exploitée dès 1856 par la compagnie des mines de Dourges. Le monument en son honneur, œuvre du sculpteur lillois Charles Caby inaugurée en juin 1913, rappelle cette découverte ainsi que la générosité de M^{me} De Clercq, qui a financé la construction des principaux bâtiments communaux d'Oignies.

Le patronat artisanal ou industriel est assez rare, plus encore lorsqu'il n'est pas simple substitution à un parent décédé, comme pour les sœurs Delemer (porcelaine d'Arras, 1770-1790). Il est plus fréquent dans le commerce, alimentaire ou textile. Les métiers liés à l'enseignement ou aux soins des enfants comme de leurs mères sont de tout temps assignés aux femmes – Marthe Celse (1867-1923) étant la première diplômée de médecine (1899), exerçant à Arras puis à Boulogne. La féminisation de l'emploi tertiaire croît parallèlement à l'importance de ce secteur.



Union départementale des syndicats confédérés du Pas-de-Calais (CGT). Danièle Allassonnière parlant au 38^e Congrès de la CGT. La Tribune des mineurs, 30 novembre au 6 décembre 1977. Archives départementales du Pas-de-Calais, PF 167.

Après avoir atteint son maximum en 1906, le taux d'activité des femmes du Pas-de-Calais de 15 à 64 ans connaît une baisse presque continue jusqu'en 1962, puis une croissance vigoureuse depuis les années 1970 ; il reste cependant aujourd'hui encore l'un des plus faibles de France, particulièrement dans le Calaisis et le bassin minier. Le département est de même l'un des plus inégaux entre hommes et femmes pour l'accès au marché du travail, comme pour le temps partiel. L'emploi féminin y est concentré – comme ailleurs – sur une dizaine de métiers, dépendant du secteur tertiaire et des services à la personne.



Jeunesse ouvrière catholique féminine de la région des mines. Cahier de revendication des employées de bureau. Juin 1957. Archives départementales du Pas-de-Calais, 1 W 22746.

L'engagement syndical

Peu formées, souvent payées à la pièce ou à la journée dans des métiers dévalorisés, les femmes s'engagent tardivement dans les mouvements syndicaux, qui les jugent peu combattives et les maintiennent longtemps à des postes subalternes. Elles créent en conséquence des structures spécifiques, comme pour les ouvrières de fabriques de plumes (1898) ou de tulle (syndicat féminin de la dentelle, 1920). Leur présence se renforce dans l'entre-deux-guerres, en particulier dans l'enseignement et la santé ; elles participent aux mouvements de grève et d'occupation d'usines

de juin-juillet 1936, aux grèves de 1947 et 1953 (mines et secteur public). Leur visibilité s'accroît par leur représentation dans le syndicalisme d'origine chrétienne (CFTC, puis CFDT), à l'occasion de conflits sociaux à partir de mai 1968 (CIP d'Haisnes-lez-la-Bassée en 1975-1977, Samsonite à Hénin-Beaumont en 2007...) ou grâce à leur élection au sein des exécutifs syndicaux : Danièle Allasonnière est ainsi la première femme secrétaire générale d'une Union départementale CGT en France (1977-1987), tandis que Christiane Videlaïne devient secrétaire générale de l'UD CGT-FO en 1989.



« La rentrée sociale : une interview de Christiane Videlaïne, secrétaire générale de l'UD Force ouvrière du Pas-de-Calais ». Pas-de-Calais F.O., n° 56, 2^e et 3^e trimestre 1989. Archives départementales du Pas-de-Calais, PD 210.



Société Descatoire et Wycart, manufacture de vêtements. Lettre des gérants au préfet du Pas-de-Calais l'informant de leur refus de négocier avec les ouvrières en grève, à l'occasion de l'occupation de l'usine d'Écourt-Saint-Quentin, Templeuve (Nord), 19 juin 1936. Archives départementales du Pas-de-Calais, M 2385.

Trop de métiers n'ont pas encore de féminin.
Affiche du Secrétariat d'État chargé de l'emploi féminin auprès du Ministère du Travail et de la Participation.
Paris. Photogravure, P.C.S., imp. Y. Masson, 1979.
Archives départementales du Pas-de-Calais, 1398 W 16



Malgré le cadre législatif voté depuis soixante-dix ans (fin de la notion de « salaire féminin » en 1950, principe « à travail égal, salaire égal » en 1972, interdiction de toute discrimination professionnelle en raison du sexe en 1983), les femmes perçoivent un salaire annuel moyen net de 18 % inférieur à celui des hommes ; elles sont surreprésentées dans les métiers les moins rémunérateurs et les plus précaires, et sous-représentées dans l'encadrement.



Salle de l'atelier des Trois Suisses à Roubaix. « Roubaix : capitale de la vente par correspondance ». *Relais. Tout sur la mine.* N° 3, mars 1969. Archives départementales du Pas-de-Calais, PD 231.

Combattantes

« Ce sont pour la plupart, des femmes qui font les liaisons des groupes de résistance, ce sont des femmes qui portent et distribuent souvent les journaux et les tracts. Ce sont encore des femmes qui [...] revenaient fourbues, lasses, épuisées, rapportant aux organisations les renseignements sur la concentration des troupes. [...] La femme française a réagi, j'oserai dire, plus vite que les hommes parce que, mère de famille, elle s'est trouvée aux prises avec toutes sortes de difficultés que ne connaissent pas les hommes. »

Émilienne Moreau, discours sur le rôle des femmes dans la Résistance à la BBC, Londres, 15 août 1944.

FEMMES DE POUVOIR

Au Moyen Âge comme à l'époque moderne, l'accès au pouvoir se fait principalement par la naissance ou l'alliance, sans exclusion des femmes, même si la redécouverte du droit romain, après le XII^e siècle, a eu des conséquences sur leur marginalisation, comme en témoigne le modèle capétien. Elles sont garantes par leur mariage des stratégies politiques familiales, assurent la transmission du patrimoine et de la mémoire dynastique ; et elles peuvent aussi exercer le pouvoir, même si c'est par procuration de leur père, frère, mari ou enfant.



Mahaut d'Artois en est un exemple frappant, parmi bien d'autres. Cette petite-nièce de Saint Louis hérite du comté d'Artois, au décès de son père Robert II en 1298 ; elle devient régente du comté de Bourgogne, à la mort de son mari Othon IV en 1303. Belle-mère de deux rois de France, elle est la première femme à porter le titre de pair de France. Bien que ne pouvant elle-même prendre la tête d'une armée, elle défend ses prérogatives, résiste aux revendications de son neveu Robert et à la révolte des nobles artésiens, comme aux accusations qui l'ont frappée ainsi que ses filles. Elle crée plusieurs fondations pieuses et exerce un intense mécénat.

Sceau de Mahaut d'Artois, appendu à la confirmation d'un accord entre les abbayes Saint-Vaast d'Arras et du Mont-Saint-Éloi, portant échange de droits d'usage sur la Scarpe, à Anzin-Saint-Aubin, contre des prés et grains. Juin 1326. Archives départementales du Pas-de-Calais, 1 H 1235/8.

Deux siècles plus tard, ce sont des femmes qui vont diriger les Pays-Bas espagnols comme gouvernantes générales, représentant leur neveu ou frère, de Marguerite d'Autriche (1507-1515 et 1519-1530) à Isabelle d'Autriche (1598-1633, souveraine avec son époux Albert jusqu'en 1621) ; seule l'exacerbation des conflits (révolte des Gueux et sécession des Provinces du Nord) interrompt cette succession féminine.

Exclues de toute participation aux instances politiques sous la Révolution et l'Empire, leurs interventions sont très vite réunies dans une même réprobation par les révolutionnaires, qu'elles soient émeutières de la faim, religieuses en butte aux mesures de déchristianisation ou égéries royalistes.



Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, gouvernante des Pays-Bas, morte le 1^{er} décembre 1530. Eau-forte et burin. I.L. pinxit, gravure par Michel Aubert. Planche pour *L'Europe illustre*, t. II. Paris, chez Odieuvre, entre 1730 et 1755. Archives départementales du Pas-de-Calais, 4 J 471/31.

Second enfant de l'empereur Maximilien I^{er} et de Marie de Bourgogne, deux fois veuve, Marguerite (1480-1530) assure de 1507 à 1515 la régence de son neveu Charles et la gouvernance générale des Pays-Bas. Elle retrouve ces fonctions en 1520, après l'élection de Charles Quint à l'Empire, et les conserve jusqu'à sa mort. Intelligente, humaniste, elle est l'une des instigatrices de la paix des Dames ou de Cambrai (5 août 1529) avec la France.



Épouse d'Alexandre Vandenbossche, cordier, Marie-Françoise Avez prend la tête des manifestations de femmes des 4 novembre et 29 décembre 1791 contre des transports de blé traversant Saint-Omer, alors qu'une crise frumentaire frappe la ville. Blessée lors des derniers affrontements, elle est emprisonnée pendant plusieurs mois, avant d'être disciplinée. Elle est dès lors appelée « la Colonelle des femmes », habillée en uniforme, « montée sur un cheval, l'épée à la main, la cocarde au chapeau surmonté d'un panache ». Elle figure encore au premier rang des mouvements contre les accaparements de grains, jusqu'à son arrestation et son départ en l'an III.

Incarcération de Marie-Françoise Avez, épouse Vandenbossche, dite « la Colonelle des femmes ». Registre d'écrou de la prison de la municipalité de Saint-Omer. 3 janvier 1792. Archives départementales du Pas-de-Calais, 4 L 634.

EN GUERRE

Zone de combats au cours des deux guerres mondiales, partiellement ou totalement occupé, le Pas-de-Calais en subit par deux fois les conséquences, de la misère et de la faim aux déportations, des bombardements aux violences physiques et psychologiques. Si la plupart des femmes n'ont pu que les subir, d'autres ont voulu s'y opposer.

Émilienne Moreau en est le symbole : décorée de la croix de guerre pour avoir aidé les troupes britanniques lors de l'offensive de Loos-en-Gohelle en septembre 1915, elle est aussi l'une des six femmes compagnons de la Libération.

Émilienne Mopy,
Tirage photographique,
21 décembre 1942,
Archives départementales du Nord,
1874 W 143/4509.



L'héroïne de Loos (Émilienne Moreau)
dont *Le Petit Parisien* publie
en ce moment les Mémoires.
Carte postale,
Paris, éd. *Le Petit Parisien*,
[vers décembre 1915]
Archives départementales du Pas-de-Calais,
5 Fi 528/10.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les femmes prennent en effet une large part dans la résistance à l'occupant. Elles se font agents de liaison, recueillent et évacuent les soldats alliés ou les clandestins, distribuent tracts et journaux, concourent aux actions de sabotage ou de lutte armée ; actives dans les réseaux d'évasion et de renseignement, elles y occupent parfois des fonctions de commandement. Leur rôle est de même important

au sein des organisations communistes, dès la grève des mines de mai-juin 1941 ; elles représentent un cinquième des accusés pour menées communistes jugés par les tribunaux militaires allemands. Car elles sont elles aussi victimes de la répression, française ou nazie, judiciaire ou non : près de 400 femmes du Nord et du Pas-de-Calais sont ainsi déportées en Allemagne, et 35 % d'entre elles y laissent la vie.

Bekanntmachung ! Avis.
Affiche,
Arras, 21 octobre 1940,
Archives départementales du Pas-de-Calais, 17 Fib 650.

Blanche Paugam née Lefebvre (1898-1945) est condamnée à mort par le tribunal militaire de la Feldkommandantur d'Arras le 17 septembre 1940 pour avoir coupé des fils téléphoniques. Sa peine est commuée en travaux forcés. Déportée, elle meurt à Bergen-Belsen en avril 1945.

BEKANNTMACHUNG!

Durch Urteil des FELDKRIEGSGERICHTES der Feldkommandantur Arras vom 17. September 1940 wurde

Frau Blanche Josephine PAUGAN

wegen eines

VERBRECHENS DER FREISCHÄRLEREI
nach § 3 der Kriegsonderstrafrechtsverordnung,
begangen durch Abschneiden von Militarkabeln,

zum TODE verurteilt.

Dieses Urteil wurde vom Militärbefehlshaber in Belgien und in Nordfrankreich bestätigt und ist somit rechtskräftig geworden.

Jeder neuerliche Fall von Freischärlerei wird unverzüglich die gleiche Bestrafung nach sich ziehen.

GEZ. **WEYLAND**
Oberstleutnant und Feldkommandant.

Q. L., des 27. Oktober 1940.

AVIS

Par sentence rendue par le CONSEIL DE GUERRE de la Feldkommandantur d'Arras, en date du 17 Septembre 1940,

Madame Blanche Josephine PAUGAN

a été condamnée à la

Peine de Mort

pour des actes de sabotage d'après le § 3 du Kriegsonderstrafrechtsverordnung, ayant coupé des fils téléphoniques Allemands.

Ce jugement ayant été ratifié par le Commandant Militaire de la Belgique et du Nord de la France, est maintenant devenu définitif.

Tout nouvel acte de sabotage entraînera immédiatement la même peine.

WEYLAND
Lieutenant-Colonel et Commandant.

Arras, le 27 Octobre 1940.

Élections cantonales du 30 septembre 1973.
Canton de Desvres.
Profession de foi de Solange Lehembre,
candidate d'Union pour l'avenir cantonal.
Aire-sur-la-Lys, imp. Mordacq. 1973.
Solange Lehembre, née Thirier (1921-2017),
infirmière, conseillère municipale à Desvres,
première conseillère générale RPR pour
le canton de Desvres (1973-1979),
adjoite aux affaires sociales à
Mandelieu-la Napoule (Alpes-Maritimes).



et 124 en 2020. Plus que dans les autres mouvements, les candidates communistes bénéficient dès 1945 de positions éligibles : si Julie Darras ne devient députée que par démission du titulaire en janvier 1947, Jeannette Prin représente le Pas-de-Calais de 1951 à sa mort, presque sans interruption ; Renée Langlet est de même la première conseillère générale, en juin 1961. Les années 1980 et 1990 voient de réelles avancées pour la féminisation du personnel politique, au Département et à la Région (avec deux têtes de liste en 1992) ; mais ce

Élections régionales, 22 mars 1992.
Profession de foi de la liste L'écologie – Les Verts dirigée par Marie-Christine Blandin.
1992.
Archives départementales du Pas-de-Calais,
1863 W 62.

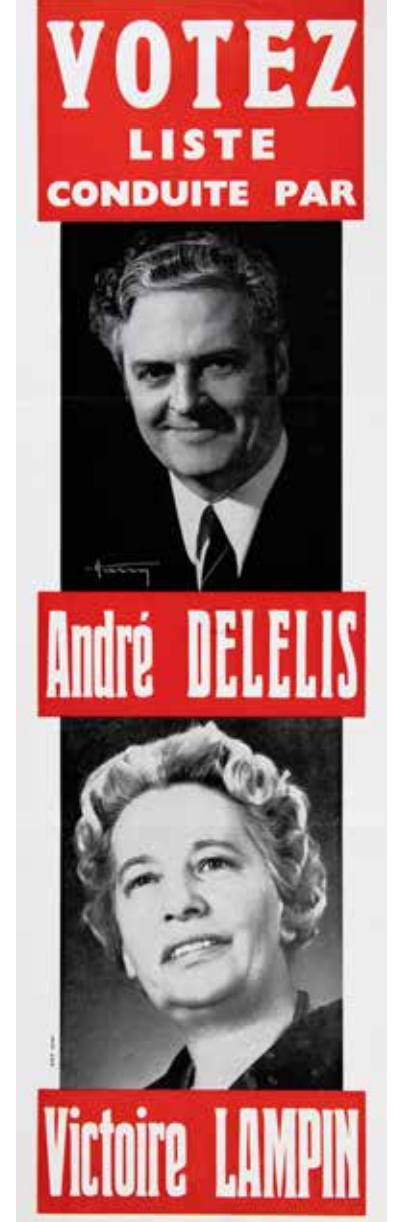
Marie-Christine Blandin (née en 1952), professeure, conseillère régionale écologiste (1992-2001) et présidente de la Région (1992-1998), sénatrice du Nord (2001-2017).

Les femmes peuvent voter pour la première fois aux élections municipales d'avril-mai 1945. Dix sont élues maires, essentiellement de communes rurales ; choisies par suite d'accords de listes, Céline Roye à Saint-Omer et Germaine Duez à Lillers (nommée en octobre) n'exercent qu'un mandat. Leur nombre reste longtemps limité : 5 en 1952, 24 en 1977, 41 en 1990



n'est qu'en 2001 que sont élues les deux premières sénatrices. L'obligation de parité lors des élections s'est imposée entre 2000 et 2013 ; la part des femmes dans les conseils municipaux est ainsi passée de 17,7 % en 1995 à 37 % en 2014, mais reste l'une des plus faibles de France pour les communes de moins de 1 000 habitants ; et elles sont encore minoritaires dans les fonctions exécutives.

Votez. Liste conduite par André Delelis – Victoire Lampin.
Arras, SEP, 1971.
Archives départementales du Pas-de-Calais, 17 Fi 842.
Victoire Lampin, née Moulin (1913-1971), institutrice, militante socialiste, adjoite au maire de Lens (1959-1971).



Élections régionales, 22 mars 1992.
L'Équipe Borloo, de l'oxygène pour la Région !
Profession de foi de la liste Borloo 62, dirigée par Annie Wable.
1992.
Archives départementales du Pas-de-Calais,
1863 W 62.

Annie Wable (1936-2009), cadre commerciale, galeriste, adjoite à la culture à Boulogne-sur-Mer, conseillère régionale (1992-1998).

Féminisme

Le féminisme a pour but d'atteindre la pleine égalité entre les femmes et les hommes. Être féministe, c'est défendre l'idée que les femmes peuvent être de plein droit dans la société, au même titre que les hommes, sans subir de discrimination du fait même de leur sexe. Aux revendications d'égalité et de défense du droit au travail, s'ajoute, dans les an-

nées 1970, la lutte des militantes du Mouvement de libération des femmes pour obtenir le droit de disposer librement de leur corps et de vivre une sexualité libre. Aujourd'hui, les féministes s'attachent à déconstruire la notion de genre qui produit inégalités et préjugés. Elles luttent contre le harcèlement et militent pour libérer la parole des victimes.



« Violences faites aux femmes : un collectif de « colleuses » est né à Calais ». *La Voix du Nord*. © Julia Druelle. 23 juillet 2020.

Bibliographie sélective



Marie-Christine ALLART, *Travail et vie quotidienne des femmes à Marœuil, Neuville-Saint-Vaast et Thélus*, mémoire de maîtrise, Université de Lille III, 1980.

Marie-Christine ALLART, « Les femmes de trois villages de l'Artois : travail et vécu quotidien (1919-1939) », *Revue du Nord*, t. 63, n° 250, juillet-septembre 1981, p.703-723.

Marie-Christine ALLART, « L'enseignement et la formation professionnelle des agriculteurs dans le Pas-de-Calais sous la Troisième République », *Revue du Nord*, 2007, n° 369, p. 61-80.

Véronique ANTOMARCHI, « L'intégration des femmes à la société arrageoise à la Belle Époque », *Revue du Nord*, t. 72, n° 288, *De l'Atrébatie au Pas-de-Calais*, octobre-décembre 1990, p. 929-943.

Christelle BALOUZAT-LOUBET, *Mahaut d'Artois, une femme de pouvoir*, Paris, éditions Perrin, 2015.

Christelle BALOUZAT-LOUBET, « Le patronage religieux d'une princesse capétienne : dévotions, fondations et mécénat de Mahaut, comtesse d'Artois (1302-1329) », dans *La dame de cœur* [...], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 243-254.

Christine BARD, *Paroles de militants. Témoignages de syndicalistes CFTC/CFDT du Nord-Pas-de-Calais 1925-1985*, Lille, Association 1884-1984, 1990.

Dom Jean BECQUET, *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, t. XIV, *Diocèse d'Arras (province de Cambrai)*, *Revue Mabillon*, Ligugé, abbaye Saint-Martin, n° impairs de 241 à 259, juillet-septembre 1970-janvier-mars 1975.

Paul BERTIN, « Le béguinage d'Aire-sur-la-Lys », *Revue du Nord*, t. 31, n° 122-123, avril-septembre 1949, p. 92-104.

Bruno BÉTHOUART, « Visages et itinéraires de Résistantes d'inspiration chrétienne dans le Nord-Pas-de-Calais : de Marthe à Marie », dans *Femmes et Résistance en Belgique et en zone interdite*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 2007, p. 87-104.

Christian BORDE, « La violence propre aux femmes de la halle. Regards sur les matelotes de Calais et Boulogne-sur-Mer au XIX^e siècle », dans *La violence et la mer dans l'espace atlantique (XII^e -XIX^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 143-158.

Anni BORZEIX et Margaret MARUANI, *Le temps des chemises. La grève qu'elles gardent au cœur*, Paris, éditions Syros, 1982.

Pierre BOUGARD et Bernard DELMAIRE, *Le cartulaire et les chartes de l'abbaye de femmes d'Avesnes-lès-Bapaume (1128-1337)*, Turnhout, Brepols, 2014 (ARTEM, 19).

Boulogne au féminin. Histoire de la femme du XVIII^e siècle à 1975 [catalogue d'exposition], Boulogne-sur-Mer, Archives municipales, 2016.

Sophie BOUTILLIER et Blandine LAPERCHE, *Savoir et recherche. La place des femmes. Le cas de l'université du Littoral-Côte d'Opale (Nord/Pas-de-Calais)*, *Cahiers du Lab.RII*, n° 116, janvier 2006.

Auguste BRAQUEHAY, *Essai historique sur l'abbaye royale de Sainte-Austreberthe à Montreuil-sur-Mer*, Abbeville, imprimerie du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie, 1895.

Jacques BREUZARD, « Femmes pionnières du Berck hospitalier », *La femme dans la vie quotidienne au premier rang dans le Nord de la France. Actes du 40^e congrès de la Fédération des sociétés savantes de la région du Nord, Mémoires de la société d'agriculture, sciences et arts de Douai*, 1999, p. 29-36.

Thomas BYHET-BONVOISIN, « Un couvent étaplois au XVI^e siècle : le couvent Saint-Dominique (1513-1549) », *Chronica Stapulensis*, 2020.

Youri CARBONNIER, Stéphane CURVEILLER et Laurent WARLOUZET (dir.), *Mobilités et déplacements des femmes dans le Nord de la France du Moyen Âge à nos jours*, Arras, Artois Presses Université, 2019.

Cent ans de socialisme septentrional [colloque, Lille, 3-4 décembre 1993], Université de Lille III, 1993, dactyl.

Jean-Luc CHASSEL, « Femmes, armoiries et lignage. Les sceaux des châtelaines de Saint-Omer et de Tournai (XIII^e -XIV^e siècles) », *Archives et Bibliothèques de Belgique*, n° spécial 103, *Le sceau dans les Pays-Bas méridionaux. Entre contrainte sociale et affirmation de soi*, 2017, p. 285-311.

Jauris CICHANSKI, « L'enseignement secondaire public dans le Pas-de-Calais sous la Troisième République et ses principales caractéristiques », *Revue du Nord*, t. 100, n° 425, avril-juin 2018, p. 307-335.

Baron Camille DARD, *Notice sur la maison des Dévotaires d'Aire-sur-la-Lys*, extrait du t. XX des *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, Saint-Omer, imprimerie et lithographie H. d'Homont, 1885.

Caroline DARNAUX, *Le pensionnat de Dohem : un modèle d'éducation chrétienne au cœur du Haut-Pays de 1814 à 1971*, s.l., 2001.

Caroline DARNAUX, « Le pensionnat de Dohem (Pas-de-Calais) et la formation des institutrices. Un modèle d'éducation chrétienne de 1814 à 1914 ? », dans *Éducation, religion, laïcité (XV^e -XX^e siècles)*, Lille, IRHiS, CEGES, 2010, p. 143-157.

Bernard DELMAIRE, *Le diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XIV^e siècle. Recherches sur la vie religieuse dans le Nord de la France au Moyen Âge, Mémoires de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, t. XXXI, 1994, 2 volumes.

Bernard DELMAIRE, « L'organisation religieuse de la vallée de la Lys entre Aire et Comines au Moyen Âge », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 89, fasc. 1, 2011, p. 239-253.

Bernard DELMAIRE, « Les religieuses soignantes du XIV^e au XVI^e siècle : l'exemple des sœurs noires ou « Ensacquées » et des sœurs grises de Lille », *Commission historique du Nord. Lettre d'information*, n° 54, 21 avril 2016.

Bernard DELMAIRE et Bruno RICHARD, « Le premier siècle de l'abbaye cistercienne du Verger (à Oisy-le-Verger) d'après ses chartes », *Histoire et archéologie du Pas-de-Calais*, t. XXVI, 2008, p. 3-50.

De Mahaut à Ernestine, histoires des femmes de la région de Saint-Omer. Livret de l'exposition, Saint-Omer, Bibliothèque d'agglomération de Saint-Omer, 2015.

Adrien DEMONT, *La Sainte-Catherine et la Saint-Nicolas en Artois*, extrait de la *Revue du Folklore français*, Paris, librairie Larose, 1932.

Alain DERVILLE, « Un aspect du problème de la réforme religieuse à Saint-Omer au début du XVI^e siècle : Jean Vitrier et les religieuses de Sainte-Marguerite (1500-1530) », *Revue du Nord*, t. 42, n°166, avril-juin 1960, p. 207-239.

Jean DES POMMARE, *Nymphe, aventurière à 19 ans*, s.l., 1998, actyl.

Jean-Marc DISSAUX, *Procès d'une sorcière*, Association locale pour l'histoire de l'Artois, n° 10, janvier 1995.

Hélène DUFFULER-VIALLE, *L'évolution de la réglementation de la prostitution durant l'entre-deux-guerres. L'exemple du Nord de la France*, thèse, Université de Lille 2 – Droit et Santé, 2015.

Nelly DUPRÉ-LAFAILLE, *Une congrégation enseignante à Arras au XIX^e siècle : les Ursulines*, mémoire de maîtrise, Université de Lille III, 1978.

Christine DUTHOIT, *Femmes dans l'Histoire. Hauts-de-France*, Saint-Cyr-sur-Loire, éditions Sutton, 2017.

Femmes de pêcheurs, Dossiers archéologiques, historiques et culturels du Nord et du Pas-de-Calais, t. I, 1980.

Claude FOURET, « 1926 : La bataille de la Manche à la nage », *STAPS*, n° 66, 4^e trimestre 2004, p. 43-61.

Catherine GÉNISSON, *La parité entre les femmes et les hommes : une avancée décisive pour la démocratie. Rapport à Monsieur le Premier Ministre*, s.l., Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, 2002.

Jean-Pierre GERZAGUET, « La fondation d'une communauté de moniales bénédictines à Étrun (diocèse d'Arras-Cambrai) en 1088 (?) », dans *Retour aux sources : Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Paris, éditions Picard, 2004, p. 129-141.

Jean-Pierre GERZAGUET, « Crises, réformes et renouveau du monachisme bénédictin dans le diocèse de Théroouanne aux XI^e et XII^e siècles », *Mémoires de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, t. XXXIX, *Le diocèse de Théroouanne au Moyen Âge*, 2010, p. 53-79.

René GREVET, *École, pouvoirs et société (fin XVII^e siècle-1815)*, Artois, Boulonnais/Pas-de-Calais, Lille, Université de Lille III, 1991 (Collection « Histoire et littérature régionales »).

Philippe GUIGNET, « État béguinal, demi-clôture et « vie mêlée » des filles dévotes de la Réforme catholique dans les Pays-Bas méridionaux à l'époque moderne », *Histoire, économie et société*, n° 3, *La femme dans la ville : clôtures choisies, clôtures imposées*, 2005, p. 373-385.

Marie-Élisabeth HENNEAU et Julie PIRONT, « Un nouveau profil de Bénédictines au Nord de la « dorsale catholique » : une réforme pensée par et pour des femmes au XVII^e siècle », *Annales de l'Est*, n° spécial, *Changer, rénover, restaurer : la réforme au fil de l'histoire et de l'actualité*, 2016, p. 33-55.

Yves-Marie HILAIRE, *Une chrétienté au XIX^e siècle ? La vie religieuse des populations du diocèse d'Arras (1840-1914)*, Villeneuve d'Ascq, Université de Lille III, 1977, 2 volumes.

Ronald HUBSCHER, *L'agriculture et la société rurale dans le Pas-de-Calais du milieu du XIX^e siècle à 1914*, *Mémoires de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. XX/1-2, 1979-1980, 2 volumes.

INSEE Nord-Pas-de-Calais,

« Les femmes en Nord-Pas-de-Calais : entre vie familiale et vie professionnelle », *Pages de Profils*, n° 100, janvier 2012.

INSEE Nord-Pas-de-Calais –

Picardie, *Regards sur l'égalité femmes/hommes en Nord - Pas-de-Calais*, *INSEE Dossier*, n° 2, février 2016.

« Les inégalités entre les femmes et les hommes : une situation régionale contrastée », *INSEE Analyses Hauts-de-France*, n° 14, mars 2015.

« Inégalités femmes-hommes : des écarts marqués sur le marché du travail dans tous les départements », *INSEE Analyses Hauts-de-France*, n° 72, mars 2018.

« Les femmes et la vie politique locale. Un peu moins présentes dans les Hauts-de-France », *INSEE Analyses Hauts-de-France*, n° 92, mars 2019.

Lucie JARDOT, *Sceller et gouverner. Pratiques et représentations du pouvoir des comtesses de Flandre et de Hainaut (XIII^e -XV^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020.

Michel LANCELIN, « Les religieuses audomaroises pendant la Terreur », *Plein Nord. La gazette de la région du Nord*, n° 4253 bis, octobre-novembre 1979, p. 36-39.

Alexis LAVOINE, *L'école d'accouchement d'Arras (1771-an VIII). Notes historiques*, Arras, imprimerie Ed. Bouvry et C^e, 1909.

Marguerite LECAT, *Quand les laboureurs « courtoisaient » la terre...*, Paris, éditions France-Empire, 1983.

Audrey LELEU, « Domestiquer le budget ouvrier. Les patrons des mines d'Anzin et de Lens face aux enjeux de l'éducation féminine », *Les Études sociales*, n° 164, 2^e semestre 2016, p. 39-62.

Hervé LEROY, *Femmes d'exception en Nord Pas-de-Calais*, Villeveyrac, le Papillon rouge éditeur, 2014.

Christian LESCUREUX et Claude LECOMTE, *Au cœur de l'histoire. Communistes en Pas-de-Calais*, Paris, éditions France Découvertes, 1998.

Dominique LE TIRANT, *Femmes à la mine, femmes de mineurs*, Lewarde, Centre historique minier, 2002 (Collection « Mémoires de gaillette », n° 7).

Édouard LEURENT, « Le travail des femmes dans la région du Nord », *Hommes et Terres du Nord*, 1^{er} semestre 1965, p. 37-47.

Henri LORGE, « Les religieuses dans l'Audomarois au XIX^e siècle », *Bulletin de la société académique des Antiquaires de la Morinie*, t. XXVII, 472^e livraison, mars 2012, p. 225-276.

Alain LOTTIN, « Sorcellerie, possessions diaboliques et crise conventuelle. La déplorable tragédie de l'abbaye du Verger en Artois (1613-1619) » et « Réforme catholique et instruction des filles pauvres dans les Pays-Bas méridionaux », dans *Être et croire à Lille et en Flandre XVI^e -XVIII^e siècle*, Arras, Artois Presses Université, 2000.

Morag MARTIN, *Bons accoucheurs ou sages-femmes instruits: the debates over proper obstetrical education in the nineteenth century Pas-de-Calais*, Society for French Historical Study, Montreal, April 2014, dactyl.

Jean-Marie MAYEUR et Yves-Marie HILAIRE (dir.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine. 11. Arras. Artois-Côte d'Opale*, Paris, Beauchesne, 2013.

Franck MERCIER, *La Vauderie d'Arras. Une chasse aux sorcières à l'automne du Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

Charles MÉRIAUX, *Gallia irradiata. Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2006 (« Beiträge zur Hagiographie », n° 4).

Émilienne MOREAU, *La Guerre buissonnière. Une famille française dans la Résistance*, Paris, Solar, 1971.

Jean-François NIEUSS, « Élisabeth Candavène, comtesse de Saint-Pol (+ 1240/47) : une héritière face à la couronne », dans *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance*, Bruxelles, éditions De Boeck Université, 2012, p. 185-211.

Guy OLIVIER-FRIGUET, « Les femmes du Nord face à l'avortement (de 1975 à nos jours) », *Revue du Nord*, t. 63, n° 250, juillet-septembre 1981, p. 775-800.

Arlette PLAYOUST-CHAUSSIS, *La vie religieuse dans le diocèse de Boulogne au XVIII^e siècle (1725-1790)*, *Mémoires de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. XV/2, 1976.

Janine PONTY, « Des Polonaises parlent : mémoires d'immigrées dans le Nord/Pas-de-Calais entre les deux guerres mondiales », *Revue du Nord*, t. 63, n° 250, juillet-septembre 1981, p. 725-736.

Philippe PROVENCE, *La vie quotidienne des femmes de mineurs dans la région de Bruay-en-Artois (1900-1930)*, mémoire de maîtrise, Université de Lille, 1979.

14-18. *Combats de femmes* [catalogue d'exposition], texte de Yann Hodicq, Dainville, Archives départementales du Pas-de-Calais, 2016.

Jean-Marie ROBIDET,

La scolarisation dans le département de Pas-de-Calais au XIX^e siècle, mémoire de maîtrise, Université de Lille, 1969.

Bertrand SCHNERB, « Un acte de Jean sans Peur en faveur des dominicaines de La Thieuloye (1414) », *Revue du Nord*, n° 356-357, *L'Église et la société entre Seine et Rhin (V^e -XVI^e siècle)*, 2004/3-4, p. 729-740.

Estelle SOUDANT-DEPELCHIN, « La prise en compte des rapports sociaux de sexe dans les migrations. L'exemple des femmes migrantes dans le camp de Calais », *Pensée plurielle*, 2016/2, n° 42, p. 121-130.

Yves THÉRY, *Les effets du changement de règle électorale : la parité aux élections municipales. L'exemple du Nord/Pas-de-Calais de 1995 à 2001*, mémoire de DEA, Université de Lille II, 2002.

Laurent THIÉRY, *La répression allemande dans le Nord de la France 1940-1944*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2013.

Jean-Pierre VASSEUR, *Le parti socialiste dans le Pas-de-Calais de 1971 à 1977. La rénovation d'une vieille Fédération socialiste*, mémoire de maîtrise, Université de Lille III, 1978.

**EXPOSITION RÉALISÉE
PAR LES ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DU PAS-DE-CALAIS**

Auteurs

Marina Hermant et Sylvie Lefebvre, en collaboration avec Lionel Gallois, Amandine Gosselin, Lydia Huguet et Thomas Vermeulen.

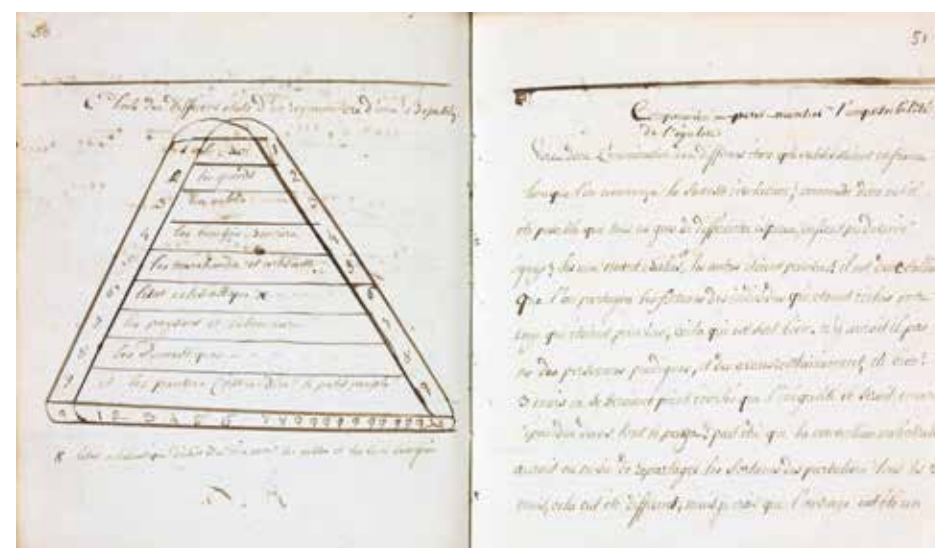
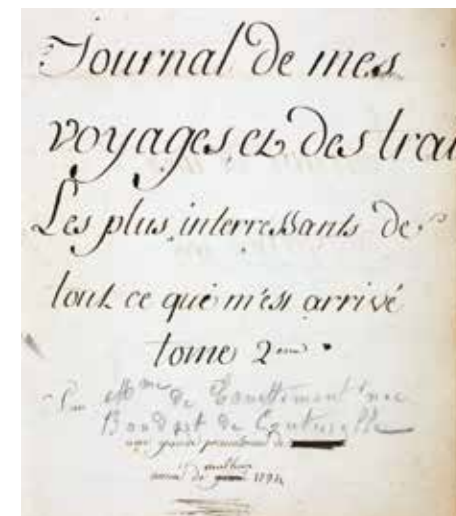
Scénographie et conception graphique de l'exposition et des supports de communication
Agence Présence.

Fabrication et impression
Craft Décor et Pikasso.

Photographies
Nam Thai Lai, Archives départementales du Pas-de-Calais.

« Comparaison pour montrer l'impossibilité de l'égalité ». *Journal de mes voyages et des traits les plus intéressants de tout ce qui m'est arrivé*, fol. II et p. 50-51. Hiver 1794-1795. Archives départementales du Pas-de-Calais, 1 J 2727.

Journal manuscrit de Louise-Charlotte Boudart de Couturelle (née et morte à Arras, 1780-1838), future épouse de Charles Louis Le Caron de Canettemont.



(BnF) Bibliothèque nationale de France

ina

Archives Nord
DEPARTMENTALES

LA COUPOLE
CENTRE D'OPTIQUE
PLANÉTARIUM 3D

LA VOIX
DU
NORD

CHAUMONT PATRIMoine
archivé

de l'Artois
L'Avenir

ARCHIVES

CH
HP
Comité d'Histoire
du Haut-Pays

CULTURE
DE SABON
2021